

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise	2019/02 Paraphe : <i>PS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE Délibération n°DB2019/02	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 20

Votants : 21

POUR : 21 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le quatre février deux mille dix-neuf, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 28/01/2019

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mmes Patricia LESUEUR, Agnès MERCIER, Françoise PAYEN et MM Claude ADAM, Tony BESANCON, Jacques BOUILLON, Roland CANIVENQ, Dominique CARPENTIER, Jean-Pierre CORNEILLE, Claude DEBOURCES, Yann DUGARD, Olivier GODART, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Ludovic PHILIPPE, Jean-Yves PIC, Jean-Pol RICHELET, Benoit SINGLIT, Francis SIGNORET.

Représenté : M. Philippe ETIENNE donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR RENOVATION DE TOITURES

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération n°DC2015/96 du Conseil Communautaire du 15/12/16 adoptant le dispositif de soutien à la rénovation de toitures et façades et confiant délégation au Bureau pour l'attribution des subventions ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE d'attribuer les subventions suivantes pour la rénovation de toitures ;

Prénom Nom	Adresse de résidence	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention attribuée
[REDACTED]	[REDACTED] 08390 LES PETITES ARMOISES	Toiture	14 021,15 €	10 000,00 €	1 500,00 €
[REDACTED]	[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] 08240 LANDRES ET SAINT GEORGES	Toiture	14 364,24 €	10 000,00 €	1 500,00 €
[REDACTED]	[REDACTED] 08240 FOSSE	Toiture	5 529,70 €	4 505,60 €	675,84 €
[REDACTED]	[REDACTED] 08240 VERPEL	Toiture	20 059,12 €	10 000,00 €	1 500,00 €
[REDACTED]	[REDACTED] 08400 VOUZIERES	Toiture	5 276,26 €	3 996,30 €	599,45 €
[REDACTED]	[REDACTED] 08240 TAILLY	Façade	15 283,40 €	10 000,00 €	1 500,00 €
		TOTAL	74 533,87 €	48 501,90 €	7 275,29 €

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET